



Le 8 mars, toutes et tous en grève et en manifestation pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et pour l'égalité dans tous les lieux de travail.

Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été affichée comme une grande cause nationale, il y a eu peu d'avancées concrètes pour l'ensemble de la société et dans le monde du travail. **Les écarts de rémunération persistent dans le privé comme dans le public.** Le 08 mars prochain c'est le moment de se mobiliser pour gagner enfin l'égalité. Et c'est indispensable parce que nous en sommes très loin, notamment au travail : **les femmes gagnent en moyenne toujours 28,7 % de salaire en moins. Chaque jour, c'est comme si nous arrêtions d'être payées à 15h40.**

Majoritaires dans les métiers du soin et du lien fortement plébiscités durant toute la période de la pandémie : les aides à domicile, les travailleuses sociales, les AESH, les soignantes, les enseignantes... sont aussi les grandes oubliées des multiples plans de relances et des mesures sectorielles ambitieuses de revalorisation de leurs métiers. Leurs mobilisations sont pourtant exemplaires et permettent de bouger des lignes en donnant de la visibilité sur leurs conditions de travail, leur faible rémunération et leurs perspectives de carrière limitées, les violences sexuelles et sexistes qu'elles subissent y compris sur leurs lieux de travail.

Malgré des causes largement connues et étayées (part variable de rémunération, ségrégation professionnelle, temps partiels et non complets...) le gouvernement, le patronat ainsi que tous les employeurs publics, s'obstinent à refuser catégoriquement de financer des mesures pour éradiquer ces inégalités professionnelles et revaloriser les métiers les plus féminisés. Ils portent aussi une lourde responsabilité de n'avoir aucunement engagé de véritables négociations pour remédier aux inégalités de pensions toujours 40% inférieures à celles des hommes : le risque est grand d'une paupérisation accrue des femmes retraitées qui vont être encore plus fortement percutées par l'inflation qui s'installe dangereusement.

Pour la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNEF, il faut d'urgence un dégel de la valeur du point d'indice pour toutes et tous, l'attribution d'un nombre de points identique à toutes et tous, et un grand plan de rattrapage salarial pour compenser les pertes de pouvoir d'achat cumulées. Les femmes représentant 62% des personnels de la fonction publique, avec cette mesure, elles seront plus de 3 millions à voir leur situation salariale s'améliorer sur l'ensemble du territoire.

Nous fêtons cette année les 50 ans de la loi qui impose non seulement un salaire égal pour un travail égal, mais aussi pour un travail de valeur égale. Autrement dit, la loi impose de comparer des métiers différents mais de valeur égale, pour garantir une égale rémunération, avec 4 critères : le diplôme, l'expérience acquise, les responsabilités et la charge physique et nerveuse. Les employeurs qui discriminent et ne respectent pas la loi doivent être sanctionnés ! Il y a urgence à s'attaquer partout aux racines des inégalités professionnelles en y fléchissant des moyens à la hauteur des enjeux d'égalité que nous portons.

Ces négociations doivent également être accompagnées de créations d'emplois dans le privé et d'un plan de titularisation dans la Fonction Publique, mesures fortes pour donner les moyens à la Fonction publique de remplir son rôle de levier d'égalité, et pour lutter contre la précarité qui touche majoritairement les femmes.

A l'appel de la CGT, FSU, SUD, UNEF

le 8 mars, faisons grève, manifestons, débrayons à 15h40,

heure à partir de laquelle les femmes commencent à travailler gratuitement chaque jour,
pour dénoncer les inégalités salariales !

**Rassemblement 15h40 place de Jaude
Manifestation à 17h00**